Département du Bas-Rhin Arrondissement de Saverne

# Commune de BIRKENWALD

Convocation le 28/01/2014 Affichage convocation le 28/01/2014 Affichage : jour du dépôt en Sous Préfecture

# Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance ordinaire N°1/2014 du 18 FEVRIER 2014 à 20 heures

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 11 Nombre de Conseillers présents 09 Nombre de votants : 11

L'an deux mil quatorze le dix huit février à vingt heures, s'est réuni au lieu ordinaire des séances le Conseil Municipal de Birkenwald

Sous la présidence de KLEIN Dominique, Maire

Membres présents :

les Adjoints : MM. GROSS Gérard, HALTER Thierry

les Conseillers : MM. BRULLARD Olivier, HAUTER Bernard, ROST Patrick, Mmes GASS Karine,

KIEFFER Josiane et MESSMER Pia

Absents excusés: Mme SCHALL Véronique qui a donné procuration à Mme MESSMER Pia, M.

STENGEL Didier qui a donné procuration à ROST Patrick

Secrétaire de séance : M. ROST Patrick

Assistait en outre : Mme KALCK Pascale, attachée territoriale

#### Ordre du jour :

Désignation secrétaire de séance

2014-1. Demandes de subvention

2014-2. Déclaration d'intention d'aliéner – Terrain Rue de l'Eglise

2014-3. Acquisition de terrain (Emplacement réservé)

**Divers et Communications** 

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire sollicite l'autorisation de porter à l'ordre du jour les points suivants :

2014-2.2. Déclaration d'intention d'aliéner – Parcelle 10 rue de la Tuilerie

2014-2.3. Déclaration d'intention d'aliéner – Terrain Rue de la Forêt

2014-2.4. Déclaration d'intention d'aliéner – Grange 14 rue de la Tuilerie

2014-4. Evêché de Strasbourg – Demande avis sur échange terrain - Conseil de Fabrique de Birkenwald

2014-5. Réhabilitation bâtiment communal – Choix du maître d'oeuvre

# Décision du Conseil Municipal

Acceptée à l'unanimité

M. le Maire ouvre la séance à 20H05.

### Désignation secrétaire de séance

M. ROST Patrick est désigné comme secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### 2014-1. Demandes de subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas octroyer de subvention à :

- l'Association « AIDES » de Strasbourg

- Centre Antibruit d'Alsace
- UNIAT de Marmoutier
- Musée du Patrimoine et du Judaïsme de Marmoutier
- l'Association « l'hêtre » de Mulhouse

#### 2014-2. Déclaration d'intention d'aliéner

#### 2014-2.1. Terrain Rue de l'Eglise

Par envoi en date du 24/01/2014 (réceptionné le 28/01/2014), l'Etude de Maître Martin BERNHART, notaire à Wasselonne a fait parvenir une déclaration d'intention d'aliéner relative à un terrain cadastré :

Section 1 Parcelle 361/207 « Rue de l'Eglise » d'une superficie de 454 m2

Appartenant à SUBRA Laurent et LEOPOLD Anne. Cet immeuble est situé en zone UA du P.L.U. et tombe dans l'emprise du droit de préemption urbain (DPU) instauré le 10/06/2008 conférant à la commune de Birkenwald le droit de préemption prévu aux articles du Code de l'Urbanisme. M. le Maire soumet ce dossier à délibération.

# Décision du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour cet immeuble.

#### 2014-2.2. Parcelle 10 rue de la Tuilerie

Par envoi en date du 05/02/2014 (réceptionné le 07/02/2014), l'Etude de Maîtres RIEG NONNENMACHER et BELLOT, notaires à Saverne a fait parvenir une déclaration d'intention d'aliéner relative à un terrain cadastré :

Section 1 Parcelle 149 « 10 rue de la Tuilerie » d'une superficie de 916 m2

Appartenant à DUCHEMIN Christian. Cet immeuble est situé en zone UA du P.L.U. et tombe dans l'emprise du droit de préemption urbain (DPU) instauré le 10/06/2008 conférant à la commune de Birkenwald le droit de préemption prévu aux articles du Code de l'Urbanisme. M. le Maire soumet ce dossier à délibération.

#### **Décision du Conseil Municipal**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour cet immeuble.

#### 2014-2.3. Terrain Rue de la Forêt

Par envoi en date du 10/02/2014 (réceptionné le 11/02/2014), l'Etude de Maître CRIQUI, notaire à Saverne a fait parvenir une déclaration d'intention d'aliéner relative à un terrain cadastré :

Section 2 Parcelle 72 « Am heidenkopf- Rue de la Forêt » d'une superficie de 520 m2

Appartenant aux consorts STEVAUX. Cet immeuble est situé en zone UB du P.L.U. et tombe dans l'emprise du droit de préemption urbain (DPU) instauré le 10/06/2008 conférant à la commune de Birkenwald le droit de préemption prévu aux articles du Code de l'Urbanisme. M. le Maire soumet ce dossier à délibération.

# Décision du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour cet immeuble.

M. l'Adjoint HALTER Thierry quitte la séance.

# 2014-2.4. Déclaration d'intention d'aliéner – Grange 14 rue de la Tuilerie

Par envoi en date du 14/02/2014 (réceptionné le 18/02/2014), l'Etude de Maîtres RIEG NONNENMACHER et BELLOT, notaires à Saverne a fait parvenir une déclaration d'intention d'aliéner relative à un terrain cadastré :

Section 1 Parcelle 284/151 « 12A rue de la Tuilerie » d'une superficie de 806 m2

Appartenant à KIEFFER épouse HALTER Irène. Cet immeuble est situé en zone UA du P.L.U. et tombe dans l'emprise du droit de préemption urbain (DPU) instauré le 10/06/2008 conférant à la commune de Birkenwald le droit de préemption prévu aux articles du Code de l'Urbanisme. M. le Maire soumet ce dossier à délibération.

# Décision du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour cet immeuble.

M. l'Adjoint HALTER Thierry rentre en la séance.

# 2014-3. Acquisition de terrain (Emplacement réservé)

Vu la demande présentée par M. SUBRA Laurent et Mme LEOPOLD Anne

Vu l'emplacement réservé N°3 au PLU de Birkenwald

Vu le PV d'arpentage en date du 16/12/2013 établi par le cabinet de géomètre Jung de Saverne pour un montant global de 897 Euros TTC

Après en avoir délibéré,

Le Conseil, à l'unanimité, décide l'acquisition de la parcelle cadastrée :

Commune de Birkenwald Section 1 Parcelle 362/207 «Rue du Cimetière» d'une superficie de 96 m2

Au prix de 10 600 Euros la parcelle en totalité.

M. le Maire est autorisé à signer l'acte notarié à intervenir, les frais notariés seront à la charge intégrale de la commune.

En outre, il sera remboursé directement aux vendeurs, la somme de 448,50 Euros représentant la moitié des frais d'arpentage.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2014 (opération 55 article 2118).

# 2014-4. Evêché de Strasbourg – Demande avis sur échange terrain - Conseil de Fabrique de Birkenwald

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande de l'Evêché de Strasbourg quant à l'échange de terrains envisagé par le Conseil de Fabrique de Birkenwald, à savoir un

redécoupage de la parcelle Section 3 N°211 « Tiergarten » avant d'échanger avec Mme Batzer née Rolling Sylvie, afin d'obtenir des parcelles plus commodément constructibles. Le Conseil de Fabrique, en date du 12/11/2013 a émis un avis favorable à cet échange.

# Décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'échange proposé.

# 2014-5. Réhabilitation bâtiment communal – Choix du maître d'oeuvre

Vu la délibération 2013-33 en date du 05/12/2013

Vu les propositions sollicitées et les offres obtenues,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment communal (ancienne marie-école) à M. TRUMPFF Etienne, architecte DPLG, de Wasselonne pour un taux d'honoraires de 8,95 % sur le montant HT des travaux estimé à 506 186 E HT, soit 45 303,64 E HT qui se décompose comme suit :

Relevé/DIA	10%
APS	15%
APD	15%
Projet	10%
ACT	5%
Soit phase étude	55%
EXE	10%
DET	30%
AOR	2%
OPC	3%
Soit phase travaux	45%

M. le Maire est autorisé à signer tout document à intervenir sur ces bases notamment le contrat de maîtrise d'œuvre et les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2014 (opération 60).

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21 Heures. Le présent procèsverbal comportant les points 2014-1 à 2014-5 est approuvé et signé par les membres présents.

Le secrétaire de séance ROST Patrick

KLEIN Dominique	GROSS Gérard	SCHALL Véronique Excusée et Procuration
HALTER Thierry	BRULLARD Olivier	GASS Karine
HAUTER Bernard	KIEFFER Josiane	MESSMER Pia
ROST Patrick	STENGEL Didier Excusé et procuration	